

LES EPHEMERES JUIN 2005 n°218

[Fichier pdf](#)

Changement climatique

Les Oiseaux sont de bons indicateurs de réchauffement de nos régions.

Le Héron Garde-Bouf, cantonné en Camargue dans les années 50 a rejoint la Belgique. Le Serin Cini autrefois méditerranéen chante jusqu'en Scandinavie et en Finlande.

Les Fauvettes à tête noire qui hivernent traditionnellement dans le bassin méditerranéen sont maintenant de plus en plus nombreuses à passer l'hiver au sud de l'Angleterre. Il s'agirait là d'une sélection génétique sous la pression environnementale.

Migrateurs dans l'Orne

La station de contrôle de May-sur-Orne/ Feugerolles-Bully est propriété de la Fédération de pêche et protection du milieu aquatique du Calvados.

Un garde-rivière y relève chaque jour le piège à poissons pour les mesurer et les identifier grâce à leurs écailles.

Bonne nouvelle : la mise en service de la station du Nouveau Monde à Mondeville, en permettant l'amélioration de la qualité de l'eau de l'Orne aval a permis une augmentation de la fréquentation par les migrateurs tels le Saumon atlantique, la Truite de mer, la Lamproie marine, la Truite de mer et la Grande Alose.

De 54 en 2002 leur nombre est passé déjà à 400 cette année !

Bon état écologique

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) demande aux pays membres d'agir pour que leurs eaux douces ou marines retrouvent en 2015 un « bon état écologique ».

Mission impossible affirme Jean-Claude Lefeuvre, professeur émérite au Muséum d'Histoire Naturelle et ancien président de FNE. Pour lui, à peine la moitié des eaux pourrait atteindre cet état. Pas très réjouissant !

Eoliennes (1)

Treize associations dont France Nature Environnement (FNE), la Fondation Nicolas Hulot, GreenPeace, le WWF, ont publié le 20 Juin un communiqué de presse : « Transformer l'essai des Sénateurs, trois fois oui à l'énergie éolienne ».

Eoliennes (2)

Le Préfet de la Manche avait refusé fin 2003 les permis de construire de 5 éoliennes. Les promoteurs avaient formulé des recours au tribunal administratif contre ces décisions.

D'après les recommandations du Commissaire du Gouvernement, les éoliennes de Crottot, Helleville et Sourdeval-les-Bois pourront être construites.

Par contre celles de Gorges et de Lolif verront leur permis de construire refusés pour « nuisances sonores » et pour absence de dossier de démantèlement.

Le Centre d'enfouissement technique d'Isigny-le-Buat

Le CET d'Isigny-le-Buat (50) avait été autorisé jusqu'en 2016. Mais l'incinérateur du Nord Cotentin avait été construit et les sites de stockage étant insuffisants dans la Manche, le CET a reçu des déchets venant d'une aire beaucoup plus grande que prévue et sera saturé en 2006 !

D'où un nouveau projet qualifié « d'extension » par la Société Normande Nettoyement (SNN) qui gère le site et de « nouveau projet » pour les habitants et le Conseiller Général d'Isigny-le-Buat.

Dans le Calvados, à Cauvicourt, le passage du site initialement autorisé vers le nouveau site de l'autre côté de la route Caen-Falaise a bien été considéré comme un nouveau CET, autorisé après étude d'impact et enquête publique.

Nouvelle des Associations

L'Association pour la sauvegarde de l'Environnement des communes des Moutiers en Cinglais, Espins, Croisilles et Placy continue à préparer activement son dossier de participation à l'enquête publique sur la mise à 2x2 voies Caen-Flers pour le secteur Boulon/Thury-Harcourt.

L'Association s'était activement impliquée dans le Débat Public et a été très surprise de découvrir depuis, la proposition d'un nouveau tracé qui accumule les atteintes à l'environnement : passage en ZNIEFF de type I, périmètre de protection de captages, ruisseau classé pour les espèces migratrices de poissons, chênes bicentenaires à abattre, site archéologique, etc...

A noter que le tracé ouest présente comme seul inconvénient de déplaire à une personne influente...

Une rencontre avec le Conseil Général, promoteur du projet a été sollicitée.

A suivre...

Portables : dangereux ou pas dangereux ?

Le débat continue sur l'innocuité de l'utilisation des portables.

Le principe de précaution veut qu'on s'en serve avec circonspection. Mais l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale (afsse) s'engage, elle vient de déconseiller l'utilisation du téléphone portable par les jeunes enfants, estimant qu'il existe toujours un « doute sérieux » sur les conséquences pour la santé, des ondes émises par les téléphones mobiles. **Site :**

<http://www.afsse.fr>

Un ministre victime du Loup

A l'occasion du changement de Gouvernement, le Ministre de l'Ecologie et du Développement durable, Serge Lepeltier, a été remercié, victime du Loup.

Un Ministre connaissant bien son sujet, convaincu, travailleur, une satisfaction pour les défenseurs de l'environnement. Travaillait-il trop bien? probablement car les ennemis du Loup et les chasseurs...ont eu sa peau !

Premier geste significatif du nouveau Ministre : autoriser le prélèvement maximal de loups à titre dérogatoire... (Arrêté du 17 Juin 2005).

Trains CAEN-RENNES

Deux cents manifestants pour défendre la ligne Caen-Rennes .

Le président de l'Association pour la défense et la promotion de la ligne SNCF Caen-Saint-Lô-Rennes, Guy Fontenelle, rappelle les deux demandes principales de l'Association :

- 1/ Rajeunir le tronçon Folligny-Dol qui date de 1911 !!! conséquence les nouveaux trains pouvant rouler à 160 Km/h sont contraints à une vitesse de 70 Km/h.
- 2/ Réaliser une nouvelle ligne Pontorson-Le Mont-Saint-Michel, qui permettrait à une partie des trois millions de visiteurs de la Merveille de s'y rendre en train. Moins de voitures donc moins de pollution (pensons au protocole de Kyoto) et moins de parkings à aménager.
Parallèlement la fréquentation Caen-Rennes (378 000 voyageurs par an) pourrait être doublée.

Ces réalisations permettraient de mettre en accord les déclarations officielles (Kyoto, Charte de l'Environnement) avec les faits.

Note exotique des Iles Galapagos : protection de la Nature Sauvage et Tourisme semblent faire bon ménage. Selon Roland Albignac, Universitaire à Besançon, l'écotourisme, respectueux des

règles du Parc Naturel et très encadré par des guides spécialisés apporte une partie importante du financement pour la gestion du parc. Sans cette manne financière, études, protection et surveillance seraient plus difficiles, la faune et la flore si précieuses et si originales risqueraient d'être dégradées.

Rédacteur en chef : Alain LERCH alain.lerch@libertysurf.fr

Comité de lecture : les membres du CA